

INTENCIAL Libéralys Vie

(Assurance-Vie)

INTENCIAL Libéralys Vie est un contrat individuel d'assurance sur la vie libellé en unités de compte et en euros

OFFRE FINANCIÈRE OPC FONDS EURO* **ETF** Toutes classes d'actifs APICIL EURO GARANTI / APICIL Euroflex (OPC-Obligations, OPC-Actions **FONDS CAPITAL** CLN **STRUCTURÉS INVESTISSEMENT** SCPI SCI **OPCI** SCPI de rendement et SCPI de capitalisation

LES OPÉRATIONS DISPONIBLES EN LIGNE Disponible Uniquement Disponible pour Disponible Uniquement pour le CGP le CGP en mode proposition pour le Client le client En mode proposition Changement de Versements RIB ou d'adresse Demande d'avance Actualisation Souscription Arbitrages Remboursement d'avance connaissance client Changement d'options* Changement Rachats d'options* * rachats partiels programmés * arbitrages programmés, versements programmés

Pour plus d'information vous rapprocher de votre interlocuteur commercial habituel

LES MODES DE GESTION DISPONIBLES

GESTION LIBRE & LIBRE SMART

Le souscripteur effectue sa sélection de supports et ses arbitrages avec l'aide de son CGP.

Accès à 3 nouvelles options d'arbitrages programmés (Lissage, Ecrêtage des plus-values, Arrêt des moins-values relatives)

GESTION MULTIPOCHES

Le souscripteur sélectionne une orientation de gestion permettant de combiner au sein d'un même contrat un mode de gestion Libre ou Déléguée et une gestion sous mandat gérée par des sociétés de gestion de renom.

GESTION DÉLÉGUÉE & DÉLÉGUÉE SMART

Le souscripteur délègue à son CGP les arbitrages entre les supports et la mise en place d'options d'arbitrages programmés, ainsi que la sélection des fonds sur lesquels les versements seront investis.

GESTION PILOTÉE

Le souscripteur sélectionne une orientation de gestion. APICIL Epargne met en œuvre l'orientation de gestion choisie grâce aux recommandations d'une société de gestion.

L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

« Les documents d'informations clés du contrat d'assurance vie, ainsi que les documents d'informations clés/documents d'informations spécifiques et/ ou les documents d'informations clés pour l'investisseur (ou notes détaillées) des supports en Euros et/ou en Unités de compte sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller et/ou sur le site officiel de l'AMF<u>www.amf-france.org</u> et/ou sur le site <u>www.mesdocumentspriips.fr/apicil</u> »

APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 13 717 446 € dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 440 839 942

^{*} Les investissements sur les supports euros sont aujourd'hui limités à 50% du capital investi (AEG et AEF).



INTENCIAL Libéralys Vie

(Assurance-Vie)

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES MODES DE GESTION

DURÉE DU CONTRAT:

Déterminée (égale ou supérieure à 8 ans)

ou viagère

FRAIS DE VERSEMENTS :

4,50 % maximum

VERSEMENTS LIBRES: 100 € minimum et 50 €

par support

RACHAT PARTIEL: 500 € minimum

MINIMUM RÉSIDUEL SUR LE CONTRAT : 1 000 €

AVANCE:

Possible à l'expiration du délai de renonciation, se référer au règlement général des avances, et sous réserve d'acceptation par APICIL Epargne. (incompatible avec les versements programmés et les

rachats partiels programmés)

Mode de gestion Caractéristiques	GESTION LIBRE & LIBRE SMART	GESTION DÉLÉGUÉE & DÉLÉGUÉE SMART	GESTION MULTIPOCHES	GESTION PILOTÉE
FRAIS DE GESTION	Support euros: APICIL euro Garanti: 1% max./an APICIL EuroFlex: 4% max./an Support UC: 1% max./an	Support euros: APICIL euro Garanti: 1% max./an APICIL EuroFlex: 4% max./an Supports UC: 1,90% max./an	Support euro: APICIL Euro Garanti: 1% max./an APICIL Euroflex: 4% max./an Supports UC: Gestion libre: 1% max Gestion déléguée: 1,90% max	Orientations proposées par les sociétés de gestion Support euros: APICIL Euro Garanti: 1% max./an APICIL EuroFlex: 4% max./an Supports UC: 2 % max./an
*Arbitrage digital gratuit (UC vers UC / Euros vers UC) Vous référez au conditions générales du produit	Arbitrage libre 1er arbitrage annuel gratuit puis 15 € + 0,80% des sommes transférées (Sauf APICIL EuroFlex vers APICIL Euro Garanti 2%) Arbitrages dans le cadre d'une option d'arbitrages programmés: 0,20% /arbitrage Lissage des investissements: Gratuit	Arbitrage libre: Gratuit (Sauf APICIL EuroFlex vers APICIL Euro Garanti 2 %) Arbitrages dans le cadre d'une option d'arbitrages programmés: 0,20% /arbitrage	Arbitrage libre: 500 €/orientation (hors supports composant l'orientation) Premier arbitrage de chaque année civile: gratuit Puis: 15 € + 0,80 % max. des sommes arbitrées (excepté en cas d'arbitrage du support APICIL EuroFlex vers le support APICIL Euro Garanti, les frais sont de 2 % des sommes arbitrées).	Arbitrages réalisés au titre de la gestion Pilotée : gratuit
MONTANT MINIMUM DES VERSEMENTS	Initial: 1 000 € (ou 500 € si VLP) et 50 € /support Programmés: 100 € mensuel 300 € trimestriel 600 € semestriel 600 € annuel (et 50 € /support)	Initial: 1 000 € et 50 € /support Programmés: 100 € mensuel 300 € trimestriel 600 € semestriel 600 € annuel (et 50 € /support)	Initial: 5 000 € / orientation Complémentaire: 1 000 € / orientation Programmé: 500 € / orientation	Initial: 5 000 € et 50 €/support Programmés: 500 € mensuel 500 € trimestriel 600 € semestriel 600 € annuel (et 50 € /support)
RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS MINIMUM	100 € mensuel 300 € trimestriel 600 € semestriel 600 € annuel (minimum par support se référer au conditions générales)	100 € mensuel 300 € trimestriel 600 € semestriel 600 € annuel (minimum par support se référer au conditions générales)	/	/

GARANTIE COMPLÉMENTAIRE DÉCÈS

La garantie « plancher » peut être souscrite dès lors que le souscripteur est âgé de plus de 18 ans et de moins de 70 ans au moment de la souscription

[«] Les documents d'informations clés du contrat d'assurance vie, ainsi que les documents d'informations clés/documents d'informations spécifiques et/ ou les documents d'informations clés pour l'investisseur (ou notes détaillées) des supports en Euros et/ou en Unités de compte sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller et/ou sur le site officiel de l'AMF<u>www.amf-france.org</u> et/ou sur le site <u>www.mesdocumentspriips.fr/apicil</u> »

Frais du contrat d'assurance vie *

Frais du contrat d'as		
Nom du contrat	INTENCIAL LIBERALYS VIE	
	Contrat d'assurance vie individuel libellé en euros	
Type du contrat	et/ou en unités de compte	
Montant minimal de versement initial	1 000 euros	
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA	
Frais annuels		
Frais de gestion du contrat		
Frais des supports		
Support fonds euros APICIL EURO GARANTI	1% max	
Support fonds euros APICIL EUROFLEX	4% max	
Support unités de compte	1% max	
Gestion pilotée ou standardisée	+ 2% max supplémentaire sur frais UC	
Gestion déléguée	+ 0,90% max supplémentaire sur frais UC	
Gestion Libre Smart	+ 0,80% max supplémentaire sur frais UC	
Gestion déléguée Smart	+1,70% max supplémentaire sur frais UC	
Frais de gestion des unités de compte	_	
1/Gestion libre - Gestion Déléguée		
Fonds actions**(moyenne)	1,98%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,76%	
Fonds obligations (moyenne)	1,18%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,46%	
Fonds immobilier****(moyenne)	1,47%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	4,19%	
Fonds diversifiés (moyenne)	2,03%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,74%	
2/ Gestion Libre Smart - Gestion déléguée Smart		
Fonds actions**(moyenne)	1,06%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA	
Fonds obligations (moyenne)	0,68%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA	
Fonds immobilier****(moyenne)	2,00%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA	
Fonds diversifiés (moyenne)	0,79%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA	
3/Gestion pilotée ou standardisée		
Gestion pilotée (moyenne)		
Fonds actions**(moyenne)	1,98%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,76%	
Fonds obligations (moyenne)	1,18%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,46%	
Fonds immobilier****(moyenne)	1,47%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	4,19%	
Fonds diversifiés (moyenne)	2,03%	
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,74%	
Autres frais annuels		
frais forfaitaires	NA	
frais proportionnels	NA	
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)		
Frais sur versement	4,5% max	
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0%	
Frais d'arbitrage		
proportionnels ou forfaitaires	15 euros + 0,80%. Excepté arbitrages du support APICIL EuroFlex vers le support APICIL Euro Garanti : 2%	
nombre d'arbitrage gratuits par an	1er arbitrage gratuit, excepté arbitrages du support APICIL EuroFlex vers le support APICIL Euro Garanti	
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%	
Frais sur les versements de rente	0%	
Frais de rachat	0%	
Assureur : APICIL Epargne Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entre	eprise régie par le Code des assurances au capital de 13 717 446 €, immatriculée	

au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire. (06/2022 FCR0171)

NA : non applicable

^{*=} le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

^{*****=}la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.